

Revenus étudiants : de fortes disparités liées à la diversité des parcours

Les revenus des étudiants varient d'un à vingt. Cette disparité ne s'explique pas seulement par leurs origines sociales mais aussi par les effets du cycle de vie. C'est ce que révèle une enquête de l'Observatoire national de la vie étudiante menée en 2010.

Olivier Galland, directeur de recherche au CNRS, directeur du GEMASS-CNRS, président du conseil scientifique de l'INJEP.

« 87 % des étudiants bénéficient d'une aide des parents. Celle-ci contribue en premier lieu au revenu étudiant. »

L'enquête 2010 de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) permet, pour la première fois, d'établir une mesure assez précise du revenu étudiant. La chose n'est pas simple, car ce revenu s'alimente à de multiples sources, directes et indirectes. Une partie des étudiants travaille, plus ou moins régulièrement; certains bénéficient de bourses; beaucoup de ceux qui ont un logement indépendant reçoivent une allocation logement et, enfin, une large majorité des étudiants est aidée financièrement par ses parents.

Un revenu moyen de 850 euros soumis à de fortes variations

Lorsque l'on prend en compte l'ensemble de leurs ressources, le revenu mensuel des étudiants s'élève à 850 euros, mais ce montant varie très fortement d'un étudiant à l'autre (figure 1). Ceux du dernier décile (voir note de lecture - figure 1) de la distribution des revenus ont des ressources en moyenne vingt fois plus élevées que ceux qui appartiennent au premier décile! Cette très grande variabilité s'explique en partie par les transformations du mode de vie au fur et à mesure de l'avancée en âge et de la progression dans les études. Le revenu étudiant passe ainsi de 550 euros à 18 ans à 1 380 euros après 26 ans. On remarque également un très fort écart entre les étudiants selon qu'ils vivent ou non chez leurs parents (figure 2), selon qu'ils ont

travaillé ou non durant l'année universitaire ou qu'ils sont ou non titulaires d'une bourse d'études.

L'aide parentale : principale source de revenu

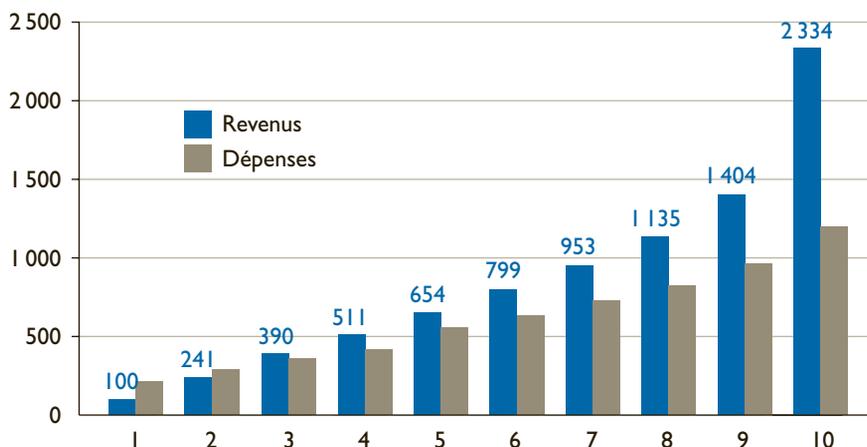
De façon assez surprenante, le fait d'avoir bénéficié ou non d'une aide financière des parents n'exerce qu'un faible impact sur le montant du revenu. Il est vrai qu'une très forte majorité des étudiants bénéficie de cette aide (87%). Celle-ci contribue en premier lieu au revenu étudiant: la moitié des revenus perçus par les répondants durant le mois ayant précédé l'enquête provenait de transferts familiaux directs ou indirects. Le travail ne contribue qu'à hauteur du quart de l'ensemble du revenu (tableau 1).

DÉFINITIONS

Notion de cycle de vie

La notion de cycle de vie « permet de caractériser la façon dont les individus d'une société donnée franchissent les principales étapes qui introduisent aux statuts et aux rôles sociaux, dont l'accès et la sortie sont régulés par l'âge (...). Cette organisation des étapes de la vie se cristallise dans une représentation commune des "âges de la vie" auxquels sont attachées des qualités supposées qui peuvent varier d'une société à l'autre »
O. G., Dictionnaire de sociologie. Larousse, 2012.

FIGURE 1 - Revenus et dépenses moyens mensuels par déciles de la distribution des revenus



Note de lecture : la population étudiante est divisée en dix parts égales triées dans l'ordre croissant de leurs revenus. Le 1^{er} décile correspond aux 10% des étudiants dont le revenu est inférieur à 170 euros, et dont le revenu moyen est de 100 euros. Le dernier décile regroupe les 10% d'étudiants dont les revenus sont supérieurs à 1 600 euros, et dont le revenu moyen est de 2 334 euros. Sources : enquête OVE 2010.

TABLEAU 1 - Part des différentes sources de revenu selon le type de résidence (%)

	Travail	Aide des parents	Bourses	Aides sociales	Total
Parents	30,7	34,5	31,2	3,6	100
Logement individuel	25,3	50,8	11,7	12,2	100
Résidence collective	14,2	49,2	26,0	10,6	100
Ensemble	25,0	48,0	16,3	10,7	100

Sources : enquête OVE 2010.

Revenu et type de logement occupé

Le revenu des étudiants vivant dans un logement individuel (1 137 euros) ne paraît pas négligeable si on le compare à l'évaluation que l'on peut faire du revenu des jeunes actifs de 18 à 25 ans (environ 1 000 euros mensuels)¹. Les ressources des étudiants qui vivent dans un logement collectif (généralement une cité universitaire) sont beaucoup plus limitées (moins de 800 euros). Il s'agit également d'étudiants qui tirent plus souvent leurs revenus de bourses ou d'allocations d'études.

De toutes les variables, le logement apparaît comme la plus corrélée au niveau de revenu de l'étudiant. La probabilité d'avoir un revenu élevé est fortement associée à l'occupation d'un logement individuel, tandis que

la probabilité d'avoir un revenu faible est très liée au fait de vivre chez ses parents. Le départ de chez les parents dépend donc étroitement du fait de disposer de ressources qui permettent de couvrir les frais engagés, notamment par le paiement d'un loyer.

Fort effet du cycle de vie, rôle modéré du statut social

Les étudiants aux faibles ressources sont également caractérisés par le fait de ne pas travailler durant l'année et de ne pas être titulaires de bourse d'études. Ce sont les étudiants les plus jeunes. À l'inverse, les étudiants les plus aisés travaillent durant l'année universitaire et sont plus âgés. L'effet de cycle de vie est déterminant dans la variation du revenu étudiant. Il est surtout lié à la place grandissante que prennent les revenus du travail dans le budget étudiant à partir de 23 ans.

Cet effet de cycle de vie est nettement plus important dans la variation du revenu étudiant que l'effet de « statut » qui tient à la position de l'étudiant dans l'espace social, qu'elle soit liée à son origine sociale ou à son orientation scolaire. Le statut social des parents n'influe que modérément sur le revenu étudiant. Il joue toutefois un rôle un peu plus important (faible néanmoins, comparé à l'effet du type de logement, du fait de travailler et de l'âge) sur la probabilité

SOURCES

L'enquête sur les conditions de vie des étudiants de l'OVE

L'enquête Conditions de vie des étudiants a été réalisée par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) auprès d'un échantillon représentatif d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2009-2010. Entre mars et juin 2010, plus de 130 000 étudiants ont été invités, par courrier, à répondre à un questionnaire sur Internet : plus de 33 000 ont répondu, soit un taux de réponse de l'ordre de 25%. Pour la première fois, l'enquête intègre, en plus des universités et des classes supérieures de lycées (sections de techniciens supérieurs [STS] et classes préparatoires aux grandes écoles [CPGE]), les écoles d'ingénieurs, les écoles de management (commerce, gestion et vente), les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) et les écoles sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Pour garantir une meilleure représentativité, les données brutes sont pondérées en référence aux données centralisées par les services statistiques des ministères de tutelle sur les inscriptions effectives dans les établissements. Ainsi, les enquêtés représentent 85% de l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur.

Cette étude sur les revenus étudiants est publiée en accord avec l'OVE.

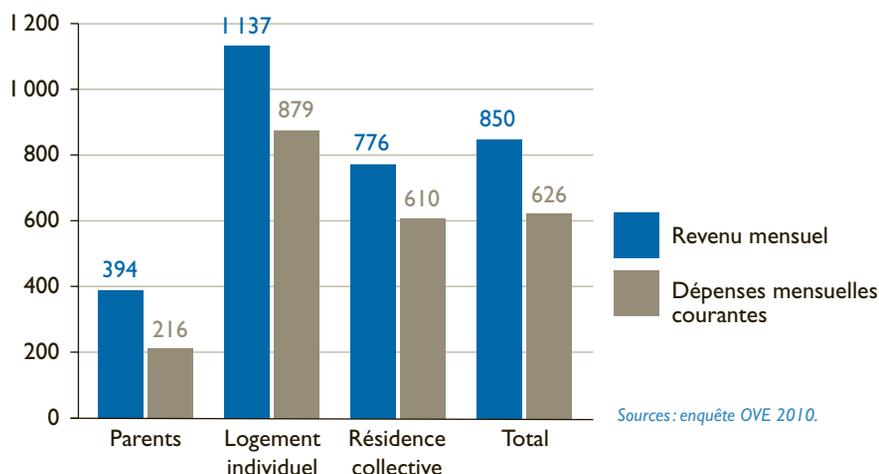
qu'un étudiant ait des revenus élevés : les étudiants de familles de cadres bi-actifs très aisés ont une probabilité deux fois plus élevée que la moyenne de faire partie des 20% d'étudiants aux revenus personnels les plus élevés. C'est d'abord l'aide de la famille qui contribue aux revenus élevés des étudiants de cette origine (au demeurant peu nombreux : 2,5% de l'ensemble des étudiants).

Les étudiants d'origine « moyenne » ont une probabilité plus élevée d'appartenir à la catégorie des étudiants les moins aisés. Chez les étudiants originaires de familles pauvres, les bourses compensent en partie le déficit de l'aide parentale, si bien que leur revenu moyen est très proche de celui de l'ensemble des étudiants. Même si l'écart n'est pas très élevé, les étudiants les moins bien lotis sont ceux d'origine populaire ou moyenne.

Un tiers des étudiants connaît des difficultés budgétaires

Les résultats précédents suggèrent que le revenu n'est sans doute pas l'indicateur le plus pertinent pour apprécier le niveau d'aisance et de confort matériel des étudiants. En effet, ces

FIGURE 2 - Revenu moyen et dépenses mensuelles courantes des étudiants selon leur mode de résidence



derniers adaptent leur mode de vie à leurs ressources et réciproquement, en jouant notamment sur le calendrier du départ du domicile familial. Pour juger des difficultés éventuellement rencontrées par les étudiants dans la gestion de leur budget, il est donc plus intéressant de comparer leurs revenus à leurs dépenses.

En moyenne, les étudiants ne sem-

blent pas soumis à de grosses tensions financières pour équilibrer leur budget. Toutefois, un tiers d'entre eux ont indiqué un niveau de dépenses qui dépasse leurs ressources. Ces étudiants ont à la fois un niveau de dépenses plus élevé et un niveau de ressources plus faible que les étudiants qui ont un budget en équilibre ou excédentaire. Les étudiants rencontrant le plus de difficultés budgétaires sont les étrangers, les non-boursiers et les moins engagés dans le travail.

La figure 1 montre bien que, dans les premiers déciles de la distribution des revenus, les dépenses sont en moyenne supérieures aux ressources. Celles-ci croissent plus que proportionnellement aux dépenses des premiers aux derniers déciles. C'est donc la faiblesse des revenus qui est favorable à une situation de déficit, davantage que l'ampleur des dépenses. Cette faiblesse des revenus, due notamment à l'absence de ressources tirées du travail, est plus grave chez les étudiants âgés, particulièrement touchés par des problèmes de déficit budgétaire qui concernent 43% d'entre eux. À cette période de la vie, le montant des aides parentales décline. Si elles ne sont pas compensées par d'autres types de ressources, la probabilité est forte de rencontrer des difficultés pour équilibrer son budget. Un tiers des étudiants âgés ne travaille pas durant l'année et, parmi ces derniers, 57% sont en situation de déficit budgétaire.

TABLEAU 2 - Revenu moyen tiré des différentes sources de revenu selon le statut social des parents (en euros)

Statut social des parents	Revenu du travail	Aide totale des parents	Bourses	Aides sociales	Revenu total
Classe moyenne	190	432	94	93	809
Employés	188	359	133	90	770
Ouvriers	191	268	200	98	758
Indépendants	233	418	156	97	905
Pauvres peu diplômés	254	238	253	97	843
Statut indéterminé	184	318	178	85	765
Cadres bi-actifs très aisés	251	786	42	68	1148
Cadres, femmes inactives	246	544	78	81	949
Cadres bi-actifs diplômés	224	548	81	84	937
Total	213	408	139	91	850

Note de lecture : le statut social des parents résulte d'une analyse typologique prenant en compte à la fois la profession, les revenus et le niveau d'étude du père et de la mère de l'étudiant. Sources : enquête OVE 2010.

MÉTHODE

Le calcul du revenu étudiant dans l'enquête OVE 2010

Le revenu calculé concerne l'ensemble des ressources reçues par les étudiants dans le mois précédant l'enquête: les ressources tirées du travail pour ceux qui ont exercé une activité; l'aide directe des parents en don d'argent; le montant des bourses; les diverses autres allocations (logement, allocation chômage, allocations familiales, autres aides sociales, aides d'urgence); les dépenses payées par les parents pour les étudiants, comprenant le loyer et le règlement de diverses factures (frais de transport, de téléphone portable, d'alimentation, de vêtements, livres, revues, journaux, dépenses de sortie, factures EDF-GDF...). Si l'étudiant est logé gratuitement par sa famille, on impute une aide égale au loyer moyen payé par les étudiants, soit 432 euros.

Il a été considéré qu'un montant non renseigné pour une source de revenu donnée équivalait à une absence de revenu pour cette source spécifique: dans ce cas, elle est donc codée 0. Mais les étudiants n'ayant renseigné aucune source de revenu ont été considérés comme non répondants. Ils ont été exclus du calcul sur le revenu. Ils représentent 844 personnes sur plus de 33 000 répondants. Sources: enquête OVE 2010.

Le sentiment de satisfaction financière

L'enquête demandait également aux étudiants le jugement qu'ils portent sur certains aspects de leurs conditions de vie, dont leurs ressources. Comme attendu, le degré de satisfaction croît avec le niveau de ressources, mais plus nettement encore avec le solde budgétaire: les étudiants «tout à fait satisfaits» dégagent en moyenne un solde presque cinq fois plus élevé que les étudiants «tout à fait insatisfaits».

Lorsque l'on contrôle l'effet de différentes variables sur ce sentiment de satisfaction, les variables décrivant le niveau d'aisance personnel effectif des étudiants ont un effet certain,

mais qui n'efface pas celui de facteurs moins directs, notamment le statut social des parents. Alors que l'origine sociale n'exerce qu'un effet modéré sur le revenu réel des étudiants, elle a un impact très fort sur le sentiment de satisfaction financière. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que le revenu personnel ne capte qu'une partie des agréments liés à un sentiment d'aisance, agréments qui peuvent être liés à un environnement familial confortable et sécurisant, en partie indépendant de l'aide monétaire directe ou indirecte des parents. Profiter de l'occasion d'un appartement familial spacieux, d'une maison de campagne ou d'autres éléments de confort

accroît certainement la satisfaction à l'égard de la situation matérielle, notamment dans les familles de cadres très aisés dont les enfants étudiants affichent une satisfaction financière extrêmement élevée (+ 29 points!). L'âge joue également un grand rôle dans ce sentiment de satisfaction en opposant surtout les étudiants très jeunes, très satisfaits, aux étudiants âgés (plus de 22 ans), très insatisfaits, alors que pourtant le revenu et le solde budgétaire croissent régulièrement avec l'âge (mais aussi avec l'apparition de difficultés chez les étudiants les plus âgés). Il est possible qu'indépendamment du niveau des ressources, leur relative précarité, bien acceptée au début du cycle de vie étudiant, le soit beaucoup moins à la fin des études alors que, de son côté, la famille constitue un soutien moins efficace et que se profile l'entrée dans la vie adulte. On note enfin qu'indépendamment de leur aisance financière effective, les étudiants étrangers ont un niveau de satisfaction matérielle nettement plus bas que les étudiants français.

1. Cette évaluation prend en compte les revenus d'activité, les prestations sociales, les allocations logement, les allocations chômage et les transferts intergénérationnels. Elle repose sur une exploitation de l'enquête de l'Institut national d'études démographiques (INED) sur les relations familiales et intergénérationnelles (dite ERFI) réalisée en 2005 et qui permet d'avoir une estimation de l'ensemble de ces ressources (y compris des transferts intergénérationnels).

SOURCES - BIBLIOGRAPHIE

Galland O., Verley É., Vourc'h R. (dir), Observatoire national de la vie étudiante, 2010, *Les mondes étudiants. Enquête Conditions de vie 2010*, Paris, La documentation française.

Herpin N., Verger D., 1997, « Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté », *Économie et statistique*, n° 308-309, pp. 211-227.

Jeunes : études et synthèses figure dès sa parution sur le site internet de l'INJEP : www.injep.fr (rubrique publications)



BULLETIN D'ABONNEMENT À "JEUNESSES : ÉTUDES ET SYNTHÈSES"

À retourner à INJEP, 95, av. de France 75650 Paris Cedex 13. Mission valorisation et diffusion.

5 numéros : 20 euros 10 numéros : 40 euros

Ci-joint un règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'INJEP

Nom : _____ Raison sociale : _____

Activité : _____ Adresse : _____

Courriel : _____ Tél. : _____

Souhaitez-vous recevoir des informations (newsletters, communiqués) de l'INJEP par courrier électronique ?

Oui Non

Signature : _____

Directeur de la publication :

Olivier Toche

Conseiller scientifique :

Bernard Roudet

Rédacteur en chef :

Roch Sonnet

Rédacteur du numéro :

Olivier Galland

Correction :

Rachel Laskar

Mise en page :

Catherine Hossard

Impression :

Centr'imprim – Issoudun

ISSN : 21 12-3985



Bulletin
d'études et de
synthèses de
l'Observatoire
de la jeunesse